

## ZONE EURO

# Taxe Gafa : Berlin force Bruxelles à voir petit

● La France a obtenu un compromis avec l'Allemagne sur la taxation du numérique au prix d'une ambition très réduite du projet.  
● La taxe Gafa pourrait être adoptée début 2019 mais n'entrerait en vigueur qu'en 2021.

Derek Perrotte  
@derekperrotte  
—Bureau de Bruxelles

Bonne nouvelle pour les partisans d'une « taxe Gafa » européenne : la France a enfin arraché, mardi matin à Bruxelles dans le cadre d'une réunion des ministres des Finances des 28 Etats de l'Union européenne, l'indispensable soutien de l'Allemagne au projet. Mauvaise nouvelle : Paris a dû pour cela en revoir très fortement la portée et retarder à 2021 son éventuelle entrée en vigueur.

Une capitulation ? « Je préfère revoir nos ambitions pour obtenir du concret plutôt que nous enfermer dans une impasse », s'est défendu le locataire de Bercy, Bruno Le Maire. Cela n'en reste pas moins autant un semi-échec qu'une semi-victoire pour Emmanuel Macron, qui plai-



Selon les estimations de Bercy, cette taxe ne rapporterait plus que 1,3 milliard d'euros par an, contre 4 à 5 milliards initialement visés. Ci-dessus, le siège de Google à Londres. Photo Tolga Akmen/AFP

rait pour une réponse plus forte et plus rapide à l'optimisation fiscale massive des Google, Apple, Facebook et autres Amazon. « L'Europe sera le premier grand marché au monde à taxer les géants du numérique. C'est symbolique mais cela grandira », défend un proche du chef de l'Etat.

Le projet soumis par le couple franco-allemand taxerait bien le chiffre d'affaires, à hauteur de 3 %, ce à quoi s'opposait jusqu'ici l'Allemagne. Mais l'assiette est fortement réduite par rapport au projet de la Commission européenne : ne seraient ciblés que les revenus issus de la publicité en ligne, mais plus la vente de données par les vendeurs en ligne, les plates-formes et les éditeurs de service. Cela reviendrait à concentrer le tir sur Google et Facebook mais, peu ou prou, à préserver

des mastodontes comme Uber ou Amazon. Le commissaire Pierre Moscovici s'est félicité qu'un compromis ait pu être trouvé, sans nier un « repli » par rapport à ses ambitions initiales. Mais il était difficile d'espérer plus : « Il y avait un éléphant dans la pièce », a-t-il expliqué, rappelant que Berlin freinait depuis des mois « par crainte de représailles commerciales américaines » sur l'automobile.

**Une taxation plus lourde**  
Selon les estimations de Bercy, cette taxe ne rapporterait plus que 1,3 milliard d'euros par an, contre 4 à 5 milliards initialement visés. Le projet précise toutefois que les Etats le désirant pourront mettre en œuvre une taxation plus lourde au niveau national – la France n'y manquera pas, a indiqué Bruno Le

Maire aux journalistes. La CCIA, un lobby d'entreprises du numérique, dont Facebook et Google, a fustigé le projet et encouragé les Européens à « parvenir à une réforme internationale plutôt que de prendre des mesures unilatérales qui seraient néfastes aux entreprises numériques d'Europe et empêcheraient la coopération internationale ».

Paris et Berlin appellent désormais le Conseil à une adoption « au plus tard en mars », pour une entrée en vigueur en 2021 si aucune autre solution n'est trouvée d'ici là à l'échelle internationale. Les Européens préféreraient une réforme globale via l'OCDE mais les discussions sur la fiscalité du numérique patinent toujours. La France est pessimiste sur leur capacité à aboutir comme espéré à l'été 2020. Le ministre Allemand, Olaf Scholz,

s'est, à l'opposé, dit « confiant ». La partie n'est en outre pas encore gagnée au niveau européen : quatre Etats de l'Union européenne – la Suède, le Danemark, la Finlande et Chypre – restent réticents au projet, même ainsi amendé. Or l'unanimité est nécessaire en Europe sur les questions fiscales. Bruno Le Maire insiste sur « le chemin parcouru » en un an mais va devoir vite se reconcentrer sur celui qui reste à arpenter.

Quelle que soit son issue, la séquence aura rappelé l'extrême difficulté à avancer en Europe sur les questions fiscales dans le carcan de la règle de l'unanimité. Comme un appel du pied à l'exécutif qui lui succédera fin 2019, la Commission va proposer en janvier d'ouvrir certaines réformes fiscales à une adoption à la majorité qualifiée. ■

Une longue nuit de négociations pour un budget de la zone euro

Il a fallu de rudes batailles sémantiques pour accoucher d'un compromis, mardi matin.

Gabriel Grésillon  
@Ggresillon  
—Bureau de Bruxelles

Une nuit entière de négociations : les tractations qui ont permis d'accoucher, mardi au petit matin, d'un projet de réformes de l'Union économique et monétaire ont été laborieuses, à l'image d'un chantier qui, depuis le début, a été l'objet de profondes divergences d'analyse entre les Européens.

Elles débouchent finalement sur ce que Grégory Claeyns, économiste au centre Bruegel, qualifie de « déception politique malgré de réels progrès techniques ». Sur le plan technique, les ministres européens sont parvenus à faire évoluer le Mécanisme européen de stabilité (MES). D'abord en lui conférant le rôle, au plus tard à partir de 2024, de prêteur en dernier ressort dans le cas d'une défaillance bancaire en Europe. Mais aussi en renforçant ses prérogatives.

En cas de crise, le MES pourrait débloquer des crédits à des Etats respectant les règles du jeu budgétaires prescrites par l'Union européenne, d'une manière quasiment automatique. Même si la Grèce, hier, et l'Italie, aujourd'hui, ne pourraient pas prétendre à des prêts non accompagnés d'un lourd programme de réformes, cela facilitera les procédures et, selon Grégory Claeyns, « les critères d'accessibilité permettent, malgré tout, à de nombreux pays européens de pouvoir y prétendre ».

**Planter une graine**

Sur le plan politique, la discussion sur le budget de la zone euro était particulièrement complexe. Trois mots terrorisaient Wopke Hoekstra, le ministre néerlandais, dont la coalition tient à un fil : la notion de « transfert », celle d'un budget explicitement dévolu à la « zone euro », et enfin la fonction de « stabilisation » que la France voulait assigner à ce budget. Il a fallu des batailles sémantiques et deux coups de téléphone du même Wopke Hoekstra à son Premier ministre, Mark Rutte, à cinq et six heures du matin, pour finalement s'entendre sur un texte faisant référence à un budget de la zone euro – qui devra être validé par les chefs d'Etat et de gouvernement –, mais renvoyant à une réflexion technique ultérieure toute éventuelle fonction de stabilisation pour ce budget.

Même si ce rôle est essentiel aux yeux de Paris, la France préfère surtout se réjouir d'avoir fait graver dans le marbre, pour la première fois, la perspective d'un budget propre à la zone euro. « Une fois que la graine est plantée, la plante grandit toujours à Bruxelles », note une source parisienne. ■

## Les ministres des Finances s'entendent sur un nouveau fonds de secours aux banques

Un accord a été finalisé sur le filet de sécurité bancaire. Il sera doté de 60 milliards d'euros et pourrait entrer en vigueur dès 2020.

Dix ans après, l'Europe continue de tirer les leçons de la crise financière de 2008. Dans la nuit de lundi à mardi, les ministres des Finances de l'Union européenne sont parvenus, dans le cadre de leurs discussions sur l'avenir de la zone euro, à un accord final sur le « filet de sécurité bancaire » (« backstop »). Ce nouveau fonds, qui sera financé par les Etats membres via le « mécanisme européen de stabilité » – qui est renforcé – est destiné à prendre le relais, si besoin, du « Fonds de résolution unique » (SRF selon l'acronyme anglais consacré), financé lui par les banques et chargé de protéger le système bancaire européen en cas de défaillance.

Son montant, environ 60 milliards d'euros, était peu ou connu depuis le feu vert politique donné en juin par les dirigeants européens. L'idée que les seuls 60 milliards d'euros que devrait contenir d'ici à 2024 le SRF ne suffiraient pas à parer à une nouvelle crise majeure a fait son chemin.

Mais le mécanisme précis du « backstop » restait à définir. Au final, selon l'accord arrêté mardi, l'entrée en vigueur de ce filet de sécurité doit intervenir dès 2020, mais à condition que se poursuive le recul en cours du poids des prêts non performants accumulés pendant la crise. La gouvernance de ce fonds nécessitera en principe des décisions à l'unanimité, mais une procédure d'urgence ouvre la porte à des décisions à la majorité qualifiée. « Le « backstop » fournira les réserves financières nécessaires en cas de crise bancaire. C'est une étape décisive dans le renforcement de la

zone euro », s'est félicité le ministre français des Finances, Bruno Le Maire.

**Mieux gérer les risques**

C'est un nouveau pas dans la constitution d'une « Union bancaire » afin de mieux gérer les risques dans la zone euro. Mais son dernier pilier, la création d'un fonds européen de garantie des dépôts des particuliers, reste, lui, au point mort, en dépit du soutien de la BCE. L'Allemagne et les Etats nordiques le bloquent depuis des années, jugeant que le risque bancaire reste trop élevé pour franchir cette étape dans son partage.

La semaine dernière, la Commission européenne a tenté, sans succès, de les faire infléchir en publiant un nouveau rapport se voulant encourageant sur le recul des prêts non performants : ces créances douteuses ne représentent plus en moyenne que 3,4 % des encours de



Olaf Scholz, le ministre des Finances allemand et le président de la BCE, Mario Draghi, à Bruxelles. Photo John Thys/AFP

crédit, contre 4,6 % un an avant. Mais cette moyenne masque d'importantes disparités, ce taux atteignant encore 10 % en Italie, 11,7 % au Portugal ou 44,9 % en Grèce. Les ministres ont aussi formellement adopté le paquet bancaire sur la réduction des risques, telles que finalisés en trilogue ces

derniers mois avec la Commission et le Parlement européen. Ce texte ne s'attaque pas, lui, au stock de prêts non performants mais vise à parer à toute reconstitution future en transposant les normes internationales post-crise et en renforçant pour les banques certaines exigences de fonds propres. — D. P.

## Quand les Européens s'essaient à la démocratie participative

Les consultations citoyennes, organisées à l'initiative du président français ont fait l'objet d'un rapport de synthèse publié mardi. Il reprend les critiques et les propositions exprimées par les Français pendant six mois.

Catherine Chatignoux  
@chatignoux

A l'heure où les corps intermédiaires sont boudés et le sommet de l'Etat désavoué, la méthode de la démocratie participative ne peut avoir que la cote auprès des Fran-

çais. Le ministre en charge des Affaires européennes, Nathalie Loiseau, a vanté mardi le succès des consultations citoyennes qui a rassemblé au cours des six derniers mois 70.000 Français de tous âges et condition au gré des 1.082 consultations organisées sur le territoire. Un résultat honorable compte tenu de la faible publicité qui a été faite sur cette initiative présidentielle.

Tous les départements ou presque y ont participé via les réseaux associatifs et la société civile et les débats, loin de se concentrer dans les grandes métropoles, ont mobilisé une majorité de petites villes de moins de 20.000 habitants. « Les

Français ont démontré qu'un débat mûr et serein sur un sujet essentiel comme l'avenir de l'Europe est possible », a commenté la ministre en pleine révolte des « gilets jaunes », alors qu'on lui remettait le rapport très dense restituant le contenu de ces consultations citoyennes. Quand on constate que sept jeunes sur dix ne sont pas allés voter aux élections européennes de 2014, « ce genre de réunions de terrain est la seule façon de savoir ce qu'ils attendent vraiment de l'Europe ».

Sur le fond, les préoccupations qui ont été le plus souvent exprimées concernent l'environnement, la citoyenneté et la culture, les insti-

tutions, l'avenir de l'Europe et son rôle dans le monde. Au total, quatorze thèmes et les propositions afférentes ont été extraits des réunions, classées et détaillées par la Commission nationale du débat public. Sa présidente, Chantal Jouanno, a préféré insister sur les thèmes absents des débats, ou du moins ceux qui ont suscité peu d'échanges : l'élargissement de l'Union, l'euro et l'immigration.

**Transparence et efficacité**

L'ignorance des citoyens à l'égard des institutions européennes et de leur fonctionnement a été relevée tout autant qu'une demande d'une

plus grande transparence et d'efficacité. Des opinions hostiles à l'Union européenne se sont exprimées et la question de la répartition des rôles entre l'échelon européen et le cadre national a fait l'objet de nombreuses controverses.

La vie du rapport remis mardi à Nathalie Loiseau ainsi que de ceux réalisés par ses partenaires de vingt-six autres pays européens ne s'arrête pas là. Ils feront à leur tour l'objet d'une synthèse européenne qui sera remise aux chefs d'Etat et de gouvernement au Conseil européen de la mi-décembre. Le document final est censé éclairer le chemin des dirigeants. ■